

Quelque chose de pourri dans le canton de Vaud

Depuis plusieurs mois, la conseillère d'État vaudoise Valérie Dittli (Le Centre) fait la une des médias. Plusieurs rapports ont signalé des dysfonctionnements au sein du Département des finances, une application douteuse du « Bouclier fiscal »¹, une convention écrite entre Valérie Dittli et Jean-Claude Mathey pour le retrait d'une plainte de ce dernier à l'encontre de la conseillère d'État en échange d'une rémunération de 10.000 francs (rapport sur la Commission foncière rurale) et mandat au même Jean-Claude Mathey pour un ouvrage commandé par l'administration (coût estimé à 30.000 francs).

Par ailleurs, les frais de justice (payés par le canton) pour les diverses procédures en cours s'élèvent à 80.000 francs. Ceci alors qu'au nom du sacro-saint équilibre budgétaire, le Conseil d'État avait lancé un programme d'économies – qui a suscité une mobilisation massive au sein de la fonction publique vaudoise (25.000 manifestant·es lors de la manifestation de décembre 2025²).

Quelle est donc l'origine de cette pétaudière politique ?

Lors des élections cantonales de 2022 (jusqu'ici, si le Grand Conseil était toujours dominé par la droite, la gauche – PS & Verts – était majoritaire au Conseil d'État), afin de prendre le contrôle du gouvernement, les partis de droite – PLR, UDC et Le Centre – ont constitué une « Alliance vaudoise »³. Exercice réussi, le PLR faisant élire trois de ses candidat·es au gouvernement et Valérie Dittli (Le Centre), bien que son parti n'ait aucun·e élu·e au Grand Conseil. Raison sans doute pour laquelle Valérie Dittli participait jusqu'à ses récents déboires aux séances du groupe parlementaire de l'UDC...

Présentement, la crédibilité de Valérie Dittli est sérieusement affectée : au sein du gouvernement vau-

dois, auquel il s'avère qu'elle a menti en dissimulant les conventions avec Jean-Claude Mathey, auprès d'une majorité du Grand Conseil – qui a voté une résolution lui demandant de démissionner – ainsi qu'au sein de son propre parti – dont le comité cantonal persiste à la soutenir « pour l'instant » (aurait dit le défunt président vénézuélien Hugo Chávez) –, mais dont la Jeunesse estime ne plus pouvoir lui faire confiance⁴. Au sein de « l'Alliance vaudoise », les deux autres composantes (PLR et UDC) ne se voient pas faire campagne commune en 2027 avec Valérie Dittli.

Or, il y a des enjeux sérieux : pour « l'Alliance vaudoise », pour qui le maintien d'une liste commune avec le Centre pourrait plomber la majorité de droite au sein du gouvernement ; pour Valérie Dittli, qui pourrait perdre l'octroi d'une retraite à vie, si elle ne terminait pas son mandat ou qu'elle ne se représentait pas en 2027. Raison pour laquelle elle affirme vouloir terminer son mandat et se représenter pour toucher une rente annuelle de 39.000 francs.

Une autre porte de sortie consisterait à porter Valérie Dittli comme candidate aux prochaines élections du Conseil national (qui auront lieu également en 2027). Mais après toutes les péripéties susmentionnées, son élection n'est pas garantie, bien au contraire.

Enfin, il n'existe actuellement pas de procédure pour destituer un·e membre du gouvernement reconnu·e coupable d'un délit ayant fait l'objet d'une condamnation pénale. Une commission du Grand Conseil planche sur l'introduction d'une telle procédure, ce qui prendra vraisemblablement « un certain temps... ».

Hans-Peter Renk, Le Locle

1 Bouclier fiscal: www.pme.ch/invest/bouclier-fiscal-comment-protège-t-il-les-fortunes-en-suisse-romande/jqtzq4s Dans le canton de Vaud, le bouclier fiscal a été mis sur pied par le conseiller d'État Pascal Broulis (PLR), membre du célèbre duo « Malice et Brouillard » (contrepèterie associant Pascal Broulis et Pierre-Yves Maillard, alors membres du gouvernement).

2 Voir à ce propos :

– divers n°s du journal **Services Publics** (organe romand du SSP) :

ssp-vpod.ch/site/assets/files/0/64/127/ssp_14_web.pdf et ssp-vpod.ch/site/assets/files/0/64/554/ssp_15_web.pdf

– la revue **Inprecor** (IV^e Internationale), n° 742 (mars 2026): inprecor.fr/un-vaste-mouvement-de-greves-contre-lausterite

– la page du Marx21 : marx21.ch/vaud-suisse-les-greves-creent-la-solidarite

3 Cette manie d'attribuer une connotation géographique a également sévi dans le canton de Neuchâtel. Comme si la droite avait le monopole de la citoyenneté vaudoise ou neuchâteloise...

4 « Pendant deux ans, on a été vraiment derrière elle, à fermer les yeux sur beaucoup de choses. Ce matin, je me demandais si je n'allais pas démissionner. Parce que ça ne fait pas rêver. (...) Et quel spectacle on donne à la jeunesse ? On a l'air de branquignols. On devrait parler de choses beaucoup plus importantes comme l'écologie, l'économie, les droits humains. » (Charlie Hayot, membre du comité **Les Jeunes du Centre Vaud**). Un autre membre de ce comité, jusqu'ici trésorier, a déjà donné sa démission. Source :

www.rts.ch/info/regions/vaud/2026/article/climat-tendu-chez-les-jeunes-centristes-vaudois-apres-leur-reunion-avec-valerie-dittli-29233443.html